

Lise Payette, *Le sens du devoir*, Montréal, Québec-Amérique, 2016, 326 pages

Daniel Gomez

Volume 11, numéro 1, automne 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83906ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gomez, D. (2016). Compte rendu de [Lise Payette, *Le sens du devoir*, Montréal, Québec-Amérique, 2016, 326 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 11(1), 19–19.

suite de la page 18

**S'inspirant de l'initiative de l'oratoire Saint-Joseph,
l'auteure propose l'exploration d'une piste:
considérer le lieu de culte – et son contenu mobilier
– comme une «œuvre totale»**

de la conservation in situ, dans l'espace humain et matériel dans lequel la statue a trouvé sa place, pour que l'œuvre patrimonialisée préserve tout son sens.

La dernière partie expose les principes de la muséalisation pour mieux s'interroger sur la valeur muséale de ces œuvres lorsque sorties de leur écosystème pour être conservées dans des musées. Dans un contexte où de nombreuses statues dorment dans les réserves des musées sans avoir fait l'objet d'une documentation appropriée avant d'être sorties de leur milieu, les privant ainsi en grande partie de leur signification et donc de leur valeur muséale; dans un contexte où le processus de patrimonialisation, condition nécessaire, mais non suffisante à la muséalisation, est encore peu avancé pour les pièces encore situées dans leur lieu d'origine; dans un contexte où la loi québécoise charge les collectivités locales d'identifier et de valoriser leur patrimoine sans pour autant leur en donner les moyens (alors que l'expertise est indispensable dans une perspective de muséalisation), la muséalisation est aussi problématique que la valeur muséale est évidente.

S'inspirant de l'initiative de l'oratoire Saint-Joseph, l'auteure propose l'exploration d'une piste: considérer le lieu de culte – et son contenu mobilier – comme une «œuvre totale» (p. 120). Mais même cette avenue n'est pas sans difficulté lorsque le lieu et ses œuvres remplissent encore leur fonction d'usage auprès des fidèles. Si, comme l'auteure le souligne, cet enjeu pose des questions spécifiques au patrimoine religieux, ce dilemme entre le maintien de l'usage ou la réification pour fin de préservation d'un élément de culture dans sa matérialité et son immatérialité est universel. En ce sens, les problématiques soulevées par Édith Prigent interpellent un public averti intéressé par le patrimoine religieux mobilier, le sien éventuellement, mais aussi tous les fervents de patrimoine culturel, matériel et immatériel. ♦

FIGURE 5

Détail du chœur de la cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil.



Photo: Normand Rajotte, Conseil montréalais de la culture et des communications, 2010.

LISE PAYETTE

LE SENS DU DEVOIR

Montréal, Québec-Amérique, 2016, 326 pages

Les gens qui aimaient lire Lise Payette dans *Le Devoir* des années 2007 à 2016, ou simplement ceux qui aiment le style et la pensée de l'ancienne ministre péquiste, liront ou reliront avec plaisir cette centaine de chroniques qui couvre presque une dizaine d'années de la vie politique québécoise. La couverture est cependant très inégale; en 2007 il n'y a qu'une seule chronique, celle du 23 novembre, qui parle des débuts de la carrière de chroniqueuse de madame Payette à l'hebdomadaire de la rue Saint Jacques. La dame avait quitté *Le Journal de Montréal* pour des raisons idéologiques: elle refusait de franchir les piquets de grèves que des travailleurs du *Journal* avaient dressés devant l'entreprise.

Curieusement, l'année 2010 ne comprend que deux chroniques. Puis à partir de 2011 la production est plus fournie, les années 2014 et 2015 étant les plus abondantes, avec environ 25 chroniques. L'année 2016 s'est terminée brutalement avec son départ soudain du *Devoir*. Madame Payette semble être une habituée des divorces orageux avec ses employeurs. En introduction elle donne sa version de la raison du bris de son lien avec *Le Devoir*, en déplorant le silence de son directeur, monsieur Myles. J'ai pourtant un souvenir très clair d'une lettre dans laquelle le directeur du journal expliquait le pourquoi du contentieux avec sa chroniqueuse. On retiendra que la mésentente entre les deux protagonistes du conflit tournait autour d'une chronique qui

concernait Gaétan Barrette, l'actuel ministre québécois de la santé.

En ce qui concerne les chroniques en question, que dire? Une centaine, c'est pas rien, tant de thèmes abordés, de façon évidemment très sommaire. On y parle bien sûr de condition féminine, de machisme, du pouvoir, mais aussi des printemps arabes, du couple royal et même de l'expérience autogestionnaire de l'entreprise Tricofil, dans les années 1970 au Québec. Tantôt sur le ton d'une mère supérieure qui distribue ses conseils ou ses reproches, tantôt en Robin des bois défendant les plus opprimés. Un brin démagogue parfois; elle n'hésite pas, par exemple, à recourir au cliché hyper galvaudé du fameux 1 % de riches dont les privilèges ne sont jamais remis en question (p. 276). Elle laisse aussi beaucoup parler la militante indépendantiste. On lira avec beaucoup d'intérêt la dernière chronique, datée du 29 avril 2016, à la page 319 du recueil et intitulée «Docteur, êtes-vous malade?». Ces trois pages sont la cause du départ de madame Payette du journal *Le Devoir*.

Nul doute que l'ancienne ministre de René Lévesque avait un style corrosif qui pouvait ne pas plaire à tout le monde. Est-ce que cela justifiait cette séparation dramatique avec son ancien journal? Chacun jugera...

D.G.

